

On ne signale pas de méfaits plus graves, ni de chutes de grêle.

Téléphone. — Les travaux d'installation de notre cabine téléphonique étant terminés, celle-ci sera ouverte au public le 1^{er} août prochain.

C'est M. Picou, crieur public, qui est chargé de la grérance du poste téléphonique. Celui-ci est appelé à rendre de grands services dans notre commune.

Tour-de-Faure

Fête patronale. — Nous recevons communication du suivant et brillant programme de la fête patronale de Tour-de-Faure.

Samedi soir 2 août, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Il y aura bal public, tour de ville en musique et retraite aux flambeaux.

Dimanche matin 3 août, réveil en fanfare, salves d'artillerie, aubades à la municipalité, tour de ville en musique, apéritif d'honneur.

À quatre heures (heure légale), courses de bicyclettes, avec le suivant programme : de Tour-de-Faure à Tour-de-Faure, par Saint-Martin-Labouval, Cènevières, Cornus, Crégols et le pont de Saint-Cirq. Courses à pied (tour de ville). Des prix seront distribués pour ces deux courses.

À cinq heures, départ d'un ballon « l'Invincible », grand bal sur plancher richement décoré, place de l'hôtel de ville. Jeux divers.

À neuf heures du soir, grand bal de nuit, feu d'artifice, brillantes illuminations, retraite aux flambeaux.

Lundi matin 4 août, réveil en fanfare, salves d'artillerie, bal traditionnel au Pont de Saint-Cirq.

À quatre heures, grande fête nautique sur le Lot, au pont. Cette fête comprendra un mâl de beaupré, des courses aux canards, des courses à la nage de 100 et 200 mètres et le jeu du tonneau.

À 5 h. 1/2, grand bal ; à 9 heures, grand bal de nuit, illuminations, retraite aux flambeaux.

Mardi 5 août. Bal des belles-mères et réjouissances diverses.

Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix.

Le Comité d'organisation ne répond pas des accidents.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Légion d'honneur. — Par décret du 11 juillet dernier, notre compatriote M. Charles Denis, titulaire de la médaille militaire, mutilé 100 pour 100, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Médaille pénitentiaire. — M. Cardoni, François, surveillant-chef à la maison d'arrêt de Gourdon, vient d'obtenir la médaille pénitentiaire « en raison de ses longs et loyaux services ».

Nous compliments à l'excellent M. Cardoni.

École primaire supérieure de Jeunes filles de Gourdon. — L'École primaire supérieure de Gourdon vient d'obtenir les succès suivants :

À l'École Normale : Mlles Espoinet et Fabre ;

Au Brevet Élémentaire : Mlles Albert, Demeaux, Larroque, Marmiesse, Pachent.

Nos meilleures félicitations.

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service après-demain lundi, 28 courant.

Les orages. — Les divers orages des jours derniers ont refroidi la température.

Depuis nous avons de temps en temps de petites ondées qui entretiennent l'humidité.

La campagne et les jardins ont reverdi et présentent un aspect printanier.

Taille et greffage. — Le 2 août prochain, à 18 heures, aura lieu une séance de taille et de greffage par des techniciens de la compagnie d'Orléans dans le jardin de l'école publique des garçons de Gourdon.

Le public est invité à y assister.

Tribunal correctionnel. — Souleille Jean, 36 ans, cultivateur à Gourdon, poursuivi pour mouillage de lait à 130/0 est condamné à 50 fr. d'amende.

Bouysson Pierre, 53 ans, propriétaire à Gourdon, poursuivi pour le même fait (mouillage à 15/0/0) est condamné à la même peine.

Dans les Postes. — Mlle Mabru, dame-employée dans notre ville vient d'être nommée, sur sa demande, à Paris, chèques-postaux.

Nos félicitations.

St-Clair

Nouveau maire. — M. Grangé Paul, du hameau de Lacoste, a été élu maire de St-Clair, dimanche dernier, en remplacement de M. Lagarde, démissionnaire.

Il a obtenu 5 voix sur 10.

St-Cirq-Soullaguet

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Malgouyrad, conseiller municipal républicain, depuis de longues années, de la pittoresque commune de Saint-Cirq-Soullaguet, survenue à l'âge de 80 ans.

C'était un homme très estimé de tous, bon et de la plus grande droiture, dont les avis étaient toujours très écoutés.

Il a été accompagné à sa dernière demeure par la population tout entière et de nombreux amis.

Nous prions Mme et M. Albert Malgouyrad, son fils, et toute la famille d'agréer nos plus amicales condoléances.

Alvignac-Miers

Société musicale. — L'excellente société musicale de l'Avenir cadurcien doit faire une randonnée dans le haut Quercy, dimanche prochain 27 juillet.

La visite du gouffre de Padirac aura lieu dans la matinée. À midi, déjeuner à Alvignac. De 15 h. 30 à 16 h. 30, les 66 exécutants de l'Avenir cadurcien, donneront un concert.

Lavercaillère

Un incendie cause une mort par la frayeur. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi, dans l'immeuble occupé par M. Viard, boulanger, et appartenant à M. Destaf, de Dégagnac.

Le feu a pris tout de suite des proportions inquiétantes, mais les secours arrivèrent assez vite.

Une femme âgée mourut de frayeur et une voisine s'évanouit. Les pertes s'élevaient à environ 12.000 francs et sont couvertes par des assurances.

Labastide-Murat

Obsèques. — Mercredi 23 juillet, à 10 heures du matin, ont été célébrées les obsèques de Mme Labarthe, mère de MM. Labarthe, frères, directeur du café de Bordeaux à Cahors et du restaurant de la Gare à Cahors, décédée à l'âge de 73 ans.

Une foule nombreuse, parmi laquelle se trouvaient plusieurs amis venus de Cahors, assistaient à ces obsèques.

Nous prions MM. Labarthe père et fils et à la famille de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Salviac

Pharmacie de service. — Les pharmacies de la ville de Salviac seront

fermées alternativement au public toute la journée du jeudi (exception étant faite pour les jours de foire) afin d'assurer le repos collectif du personnel qui y est occupé. Une pharmacie restera ouverte alternativement chaque jeudi afin d'assurer le service de garde.

Le contrôle de l'arrêté préfectoral susdit sera assuré suivant les prescriptions des articles 93 et III du livre II du Code du travail.

M. le Maire de Salviac et M. l'Inspecteur du travail sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de l'arrêté sus-dit.

Course cycliste. — La grande course cycliste qui passera à Salviac dimanche 27 juillet, à 12 heures 30 (heure légale) recevra de nombreux compétiteurs.

En raison de l'affluence en ce jour de fête, un service d'ordre sera rigoureusement établi afin d'éviter tout accident.

Les curieux sont priés de rester sur les trottoirs de la Grand'Rue.

Prière de tenir les chiens en laisse et d'éviter tout encombrement.

Perception. — Par arrêté du ministre des Finances en date du 12 juillet 1924, M. Guiraudet Pierre, percepteur à Salviac a été promu sur place à la 2^e classe, 2^e échelon à compter du 1^{er} juin 1923.

Nos félicitations à ce fonctionnaire actif et intègre.

Dégagnac

Succès. — C'est avec le plus grand plaisir que nous voyons figurer dans le Journal du Lot de dimanche, 20 juillet, le nom de Mlle Bos, comme définitivement reçue au B. E. P. S.

Mlle Marguerite Bos, qui a été présentée par l'école P. S., de Gourdon, fait honneur à l'école laïque de Dégagnac qui l'avait déjà préparée pour l'enseignement P. S.

Nous adressons à Mlle Bos, qui appartient à une famille amie, nos sincères félicitations.

Fête du 15 août. — A la suite de notre article, paru dimanche dernier, une commission des fêtes a été constituée.

On nous affirme que tous les membres la composant, sont décidés à rompre avec les vieilles habitudes et qu'un programme particulièrement soigné est déjà arrêté.

Nous le publierons dès qu'il nous sera communiqué.

Une discrétion nous permet de dire que hors programme, une manifestation féminine des plus savoureuses, aura lieu à un moment qui n'est pas encore fixé. Cette manifestation sera une réplique, agréable et gracieuse, à une pateline ad monestation... mais chut ! sachons nous taire, nous ne serions peut-être pas récompensés d'être trop bavard.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué en séance extraordinaire pour dimanche 27, à 11 heures (heure légale).

Ordre du jour :

Relèvement du traitement du receveur municipal ; demande de sursis d'incorporation d'un élève des grandes écoles ; demandes d'assistance et affaires diverses.

Souillac

Noyé. — Au-dessus du pont de Lanzac, dans un endroit dit « La Saumonne », les gendarmes de Souillac aidés de M. Bruyère, retirèrent de la Dordogne le cadavre entièrement dévoté d'un jeune homme de 24 ans, M. Gilet, originaire des environs de Sarlat (Dordogne).

Ce jeune homme a dû vouloir se baigner, ce qui l'indiqua d'ailleurs, c'est que l'on retrouva sur la rive, à quelques mètres de l'endroit où on le retira de l'eau, ses effets contenant une certaine somme ainsi que sa bicyclette.

La mort, d'après l'avis du médecin remonterait à plusieurs jours.

Après les constatations et les formalités d'usage, le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été réclamé par la famille.

St-Chamarand

Le dernier orage. — La foudre est tombée sur une grange appartenant à M. Aulii Gaspard, propriétaire au Mas de Polze, commune de St-Chamarand, et a détruit l'immeuble et les récoltes qu'elle contenait.

ETUDE DE Maître LESCALE NOTAIRE A CAHORS

VENTE d'un Fonds de Commerce

Deuxième insertion

Suivant acte reçu par Maître LESCALE, notaire à Cahors, le quinze juillet mil neuf cent vingt-quatre, Monsieur Jean GOFFRE, aubergiste, demeurant à Cahors, et Monsieur René LOULMET, son gendre, marchand-boucher, demeurant à Cahors, ont vendu à Monsieur Emile-Pierre VILLE fils, sans profession, demeurant à Cahors, le fonds de Marchand-Boucher, exploité à Cahors, place du Marché, numéro 2, à côté de la « Pharmacie Fournié ».

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude dudit Maître LESCALE, dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion : L. LESCALE.

DEPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

La Conférence anglo-russe

Le traité de Commerce

Le Times annonce que la rédaction du nouveau texte du Traité de Commerce anglo-russe est terminée. Toutefois, certaines conditions financières sont restées sans solution, ce qui empêchera probablement la signature.

Krassine se rend à Londres

Le Daily Telegraph annonce que le gouvernement des Soviets va envoyer M. Krassine à Londres pour continuer, si c'est nécessaire, les négociations en cours.

La Conférence de Londres

L'opinion du président Coolidge

De Washington : Le président Coolidge est optimiste quant au résultat de la Conférence de Londres. Il estime que l'application du plan Dawes est tellement nécessaire aux Nations européennes qu'elles devront arriver à se mettre d'accord.

Une interview du Premier Belge

De Londres : Dans une interview, M. Thunies a déclaré : « Il faut que la conférence soit décisive. Je ne puis croire qu'elle n'aboutira pas, car nous avons tous la ferme volonté de réussir ».

Le tour du monde en avion

L'aviateur argentin Pedro Zanni, qui a entrepris le tour du monde, a quitté Amsterdam ce matin à 9 heures 20.

Il est attendu au Bourget.

Des fascistes attaquent l'automobile de l'ambassadeur des Soviets à Rome

De Rome : Des fascistes italiens ont attaqué une automobile portant un drapeau rouge.

Ils ont reconnu par la suite que cette automobile était celle de l'ambassadeur des Soviets à Rome.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve S. GUY, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur A. SERS, Percepteur en retraite à Castres, Madame SERS, née Guy, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Veuve S. BEDEAU, née Guy et ses enfants ;

Monsieur A. COUESLANT, Imprimeur, Madame A. COUESLANT, née Guy, leurs enfants et petits-enfants ;

Et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Félix GUY

Née BRILLOUIN

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière grand-mère, tante et cousine, décédée à Castres, dans sa 86^e année, le 25 juillet 1924. Les obsèques ont eu lieu à Castres.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve P. VALAT, Monsieur Albert VALAT, Interne des hôpitaux de Paris, Madame et Monsieur Henri QUERCY et leurs enfants, Madame veuve PERSARTOU et ses enfants, Madame veuve FOUROUS et sa famille, Madame veuve Justin MAZELIÉ et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul VALAT

Docteur en médecine Ancien interne des Hôpitaux de Paris Chevalier de la Légion d'honneur Ancien Conseiller général

décédé à Cahors en la 65^e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu le lundi 28 juillet, en l'Eglise Cathédrale, à 9 h. 1/4. Réunion à la maison mortuaire, 32, rue du Président-Wilson.

On est prié de considérer cet avis comme tenant lieu de lettre de faire-part.

Librairie, Papeterie, Images d'Art, MUSIQUE

Grand choix de PHONOGRAPHES et disques PATHÉ

aux mêmes conditions que la Maison Pathé

Ancienne Maison LOUIS Paul MEYZENC

Successeur

36, 38, Bd Gambetta. — CAHORS

Téléphone 64

Vaches laitières

Monsieur COUDERC, vient d'arriver avec un très beau convoi de vaches de toutes races. Toujours 17, rue du Portail Alban, CAHORS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 40 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDUEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Ezéma :: Dartres

Ulcères variqueux, Démangeaisons, Croûtes laiteuses, Maladies de la Peau et AFFECTIONS du SANG

Soulagement immédiat et guérison par le

DEPURATIF LATAPIE

Ph^{ce} RAYNAL, Cordes (TARN)

Envoi 1^{er} Flacon Pomme contre mandat 15^{fr} 7⁵⁰ Ph^{ce}

Dépôt : Pharmacie ARTIGUE, CAHORS

A VENDRE A CAHORS

Un petit fonds de commerce d'Epicerie

S'adresser à M. CAPUS

2, rue Jean-Caviole, à CAHORS

R. C. n° 2.170.

Maison à vendre

Deux Entrées — deux Chais Cuisine — Salle à Manger deux Chambres — deux Greniers Gaz — W.-C.

Pour visiter s'adresser : 43, rue Mascoutou

A VENDRE

Un Jardin

Situé faubourg St-Georges

Contenance 9 ares, 10 centiares

S'adresser à M. COURRÉJOU, au MONTAT

Très bonnes Affaires à saisir

A VENDRE

Une Voiture Motobloc (modèle 1923), 4 places, état neuf. Roues confort, deux roues de rechange. Prix à débattre. S'adresser : 12, boulevard Gambetta.

Une Bicyclette à moteur, très bon état, marque le « Grimpeur ». Prix très modéré. S'adresser : 18, boulevard Gambetta.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Une adjudication publique pour la fourniture du pain de troupe à la ration dans la place de CAHORS pour la période du 1^{er} octobre 1924 au 31 mars 1925, avec faculté de prorogation par tacite reconduction jusqu'au 30 septembre 1925, aura lieu à la Mairie de CAHORS le 23 août 1924 à 14 heures.

Effectif probable : 350.

En cas d'insuccès réadjudication le 5 septembre 1924.

Les personnes désireuses d'y participer devront faire parvenir pour le 9 août, dernier délai, au Sous-Intendant militaire, une demande accompagnée des pièces prévues aux affiches.

Pour tous renseignements s'adresser au Sous-Intendant militaire de CAHORS.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Une adjudication publique pour la fourniture des fourrages à la ration dans la place de Cahors pour la période du 1^{er} octobre 1924 au 30 septembre 1925, aura lieu à la Mairie de CAHORS le 23 août 1924 à 14 heures.

Effectif : 25 chevaux.

En cas d'insuccès réadjudication le 5 septembre 1924.

Pour tous autres renseignements s'adresser au Sous-Intendant militaire de CAHORS.

CUVES et FODRES chêne Pompes à vin

TOUTES CONTENANCES

A VENDRE

Ecrire à MM. LAMOURE et ROBERT

Vins, à PRAYSSAC (Lot)

L'appétit vous manque ?

Achetez ce soir un flacon de Quintonine, pour 3 fr. ; versez-le dans un litre de vin de table et vous obtiendrez un excellent vin fortifiant qui rendra à votre estomac fatigué son activité primitive. — Le flacon : 3 fr.

Pharmacie Orliac à Cahors.

MARBRES & PIERRES

J. REILHES, Sculpteur

4, rue Pègri, CAHORS

MONUMENTS FUNÉRAIRES

CHAPELLES, CAVEAUX, ENTOURAGES

SCULPTURE, GRAVURE, DÉCORATION

MOBILIER D'ÉGLISE

CHEMINÉES DE TOUS STYLES

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

PLANS ET DEVIS GRATUITS

PHOTOGRAPHES AMATEURS

POUR VOUS

Plaques, Pellicules, Papiers & Produits

Ainsi que pour Appareils KODAKS

Adressez-vous à la MAISON SPÉCIALE POUR LA VUE

3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

A VENDRE

A 12 K. DE CAHORS (bords du Lot et près gare)

Une jolie Maison avec Jardin

6 pièces — confort moderne

Eau, Electricité, Garage, Dépendances

Etat absolument neuf

S'adr : J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Joffre, à CAHORS, seul chargé de la vente.

A vendre : Deux cuves en très bon état, conne 16 et 25 barriques vendange. S'adr : A. Capoulade, à Vers. — Trois chais épaveux français, parents parfaits, 1^{er} prix concours. S'adr : T. Capoulade, à Sabadel-Lauzès.

ETUDE DE M^r Pierre DESPRATS AVOUÉ A CAHORS

EXTRAIT

d'un

JUGEMENT D'ADOPTION

D'un jugement sur requête rendu par le Tribunal Civil de Cahors le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-quatre, enregistré, à la requête de Monsieur Henri ROUFFIX, receveur-buraliste, demeurant à Limogne (Lot), — il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Le Tribunal... homologue l'acte d'adoption reçu par Monsieur le Juge de l'Enfance du canton de Limogne le onze avril mil neuf cent vingt-quatre ; — en conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par le sieur ROUFFIX Henri en faveur de la dame MAGNE Jeanne-Marguerite. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné et de Monsieur Henri ROUFFIX. Cahors, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-quatre. Signé : DESPRATS. »

MAISON LASVÈNES

Confections pour HOMMES, DAMES, JEUNES GENS et ENFANTS

10, Rue Maréchal-Foch, CAHORS

SAMEDI 26 JUILLET et jours suivants

SOLDES D'ÉTÉ

RABAIS ÉNORMES à TOUS LES RAYONS

(R. C. 912, Cahors)

Grande Baisse de Prix

NOUVELLE Ford FRANÇAISE

de TOURISME

CONSOMMATION

Moins de 10 litres

aux 100 kilomètres

11.500 fr.

avec démarreur 12.500 fr.

chez

ALIBERT & MURAT, GARAGE DU NORD

AGENT EXCLUSIF

4, rue des Cadourques, CAHORS. — TÉLÉPH. 81

Stock de pièces de rechange — Réparations par Spécialistes

Reg. Com., Cahors, N° 369.

Bibliographie

LES ANNALES

Une partie du numéro de cette semaine est consacrée à Dumas fils dont on vient de célébrer le centenaire. Adolphe Brissot évoque, dans un article, la carrière de l'auteur du Demi-monde, et Paul Bourget analyse son talent. Ce même numéro contient une nouvelle de René Boylesse, un récit anecdotique de G. Le-nôtre, sur le tourisme d'autrefois, la leçon des jeux olympiques par Jacques Mortane, des pages de Pierre de Nolhac, Marius-Ary Leblond, Henri Duvernois, Gustave Le Bon, etc., etc.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 139 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître : A la Mémoire de Jacques Bertillon : la Cérémonie du 22 Juin à la Sorbonne. — En montant la côte, La Mouche du Coche. — Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine-et-Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres. — A travers Journaux et Revues, Henriette Charasson. — Variétés : La Bastille (à propos du 14 juillet), Jacques Toulmond ; Pour Ronsard à la portée de tout le monde, Georges Guidon. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques. — La Cor-

beille à Ouvrage, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, D' P.-M. Weil. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, D' Foveau de Courmelles. — Le Coin des Mamans : Puériculture ; Education, M. Comollet-Suc. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Ariane. — Economie ménagère et domestique ; Pour devenir une bonne cuisinière ; Cours d'Enseignement ménager ; l'Infirmité à la Maison ; à la Ferme et au Jardin ; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton : Cœur pensif ne sait où il va, Paul Bourget.

Chemin de fer de Paris à Orléans Circuits Automobiles dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre 1924. 1° Au départ des Eyzies, la capitale préhistorique de France. Départ 12 h. 30 — Retour 17 h. 30. Vallée de la Vézère Les Mardis et Jedis. — Prix du transport : 15 francs. Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Léon, La Roque-St-Christophe, Le Moustier, Tursac, Les Eyzies, Laugerie-Haute. Vallée de la Dordogne Les Mercredis et Dimanches. — Prix du transport 18 francs. Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sarlat. 2° Au départ de Périgueux Départ 13 h. 30. — Retour 18 h. 30.

Vallée de la Dronne Les Jedis et Dimanches — Prix du transport : 15 francs. Château-Lévêque, Brantôme, Bourdeille, Bussac, Chancelade. Hôtel des Ventes 4, rue Blanqui, à CAHORS Passez à l'« Hôtel des Ventes », à Cahors, vous y trouverez toujours un choix de meubles et objets mobiliers de toutes sortes, vendu moitié prix et en parfait état. Ne pas oublier que l'on achète les meubles vieux et modernes ou que l'on prend en dépôt pour la vente. R. C. Cahors, n° 2258. Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Transports, Location, Déménagement Pour la ville et tous pays aux prix les plus réduits RIVIÈRE, Place Rousseau, Cahors Atelier de réparations, Bureau et Magasin de vente, Vélos, Autos, Machines à coudre, Voitures d'enfants et tous accessoires s'y rattachant. Marchandises de Louis Clément, etc., etc. V. Garani. Achetés avant d'acheter dans votre intérêt et sans engagements, venez nous renseigner de nos prix. Réparations soignées. La Maison fait crédit pour Vélos et Autos. A CÉDER FABRIQUE de Meubles près Bordeaux en tous genres chiff. d'aff. 400.000, val. matériel 30.000, prix 60.000. S'adres. COMPTOIR Immobilier, 2, Bd Magenta, PARIS. Le co-gérant : M. DAROLLE.

Etudes de M° POLGE, Notaire à Lacapelle-Marival et de M° SERINDOU, Avoué à Figeac, rue Séguier, successeur de M° ALANCHE et BODIN

VENTE SUR LICITATION DE DIVERS IMMEUBLES

Sis dans les dépendances du lieu de Lasfargues commune de Lacapelle-Marival

L'adjudication aura lieu le DIMANCHE DIX-SEPT AOUT MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à QUINZE HEURES, par devant M° POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, en son étude, sise à Lacapelle-Marival (Lot)

On fait savoir à qui il appartient : Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Figeac, le cinq juin mil neuf cent vingt-quatre, enregistré et signifié, tant à avoué qu'à partie, Il sera : Aux requête, poursuites et diligences de : 1° Monsieur Albert-Auguste DALET, maréchal-ferrant, demeurant à Paris, rue du Simplon, numéro 21 ; 2° Monsieur Edouard DALET, maréchal-ferrant, demeurant à Paris, rue du Simplon, numéro 21 ; 3° Monsieur Daniel DALET, employé au Métropolitain, demeurant à Paris, rue Duhamel, numéro 115 ; 4° Madame Louise DALET, sans profession, épouse de Monsieur ARRIEU Joseph, et 5° ce dernier, qui l'assistent et l'autorisent, garde-forestier, demeurant ensemble ci-devant à Pau (Basses-Pyrénées), 34, rue Emile-Gariti, et actuellement à Moulon (Hautes-Pyrénées) ; 6° Madame Olympe BERGOUX, veuve de Monsieur Frédéric DALET, sans profession, demeurant à Lacapelle-Marival (Lot), Poursuivant la vente, Ayant Maître SERINDOU pour avoué constitué près le Tribunal civil de Figeac, En présence ou elle dûment appelée de Madame Marie DALET, veuve MAGE Félix, propriétaire-cultivatrice, demeurant à Lasfargues, commune de Lacapelle-Marival (Lot), Co-licitante ayant Maître NUVILLE pour avoué constitué, Procédé, le DIMANCHE DIX-SEPT AOUT MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à QUINZE HEURES, par-devant Maître POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, en son étude, sise à Lacapelle-Marival, à la vente sur licitation, au profit du plus offrant et dernier

enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix qui vont suivre. DÉSIGNATION DES Immeubles à vendre LOTISSEMENT ET MISES A PRIX PREMIER LOT 1. — Numéros 88, 89, 90, section A, de la commune de Lacapelle-Marival, au lieu dit Lasfargues, un pré, confrontant du nord avec bruyère et terre des co-héritiers Dalet et de l'est à chemin public et de l'ouest à patus des co-héritiers Dalet, contenance quatre-vingt-cinq ares, vingt centiares. 2. — Numéros 91, 92 p., 92 p., 92 p., même section et au même lieu, un enclos en nature de terre labourable, pré, bruyère et châtaigneraie, confrontant du nord à chemin public d'Anglars à St-Maurice, du sud à pré des co-héritiers Dalet, de l'est à chemin public, de l'ouest à chemin public, de l'ouest à pré de Pradaryol, contenance vingt-six ares, vingt centiares. 3. — Numéros 18 p., 18 p., 18 p., même section et au même lieu, contenance soixante ares, châtaigneraie, friche et terre, confrontant du nord à pré de Vanel et châtaigneraie de Vassal, du sud à chemin public, de l'est à bois et vigne de Septfonds, de l'ouest à

pré, bois et bruyère du bureau de bienfaisance de Lacapelle, contenance soixante ares. 4. — Numéro 151, même section et au même lieu, maison construite en pierres et couverte en tuiles à crochet, un rez-de-chaussée, à usage de cave, un premier étage, avec galetas au-dessus, une porte au sud, deux fenêtres dont une à l'est et l'autre à l'ouest, contenance du sol vingt-cinq centiares. 5. — Numéro 150, même section et au même lieu, jardin, confrontant du nord à chemin public, de l'ouest à patus des co-héritiers Dalet, et de l'est à jardin de Roussille, contenance deux ares, quatre-vingt centiares. 6. — Numéro 146, même section et au même lieu, terre labourable, confrontant du nord à pré des co-héritiers Dalet, du sud à chemin public, de l'ouest à chemin public et de l'est à chemin public, du sud à terre de Mazet Jean, de l'est à terre de veuve Mage, et de l'ouest à terre de Mazet, contenance dix-sept ares. 7. — Numéro 97, même section et mêmes dépendances, une bruyère, confrontant du nord à châtaigneraie de Beulaguet, du sud à chemin public, de l'est à bruyère de Roussille, et de l'ouest à chemin public et à bois de Beulaguet, contenance un are. 8. — Article 148, même section et mêmes dépendances, sol et patus de grange, confrontant du nord à jardin des co-héritiers Dalet, du sud à route de Lacapelle, de l'ouest à terre des co-héritiers Dalet, de l'est à jardin des co-héritiers Dalet, contenance un are, soixante-dix centiares.

10. — Article 149, même section et mêmes dépendances, grange construite en pierres de maçonnerie et couverte en tuiles plates à crochet, porte du grenier à fourrage au nord, et porte de l'étable à l'est. 11. — Article 147, même section et mêmes dépendances, jardin, confrontant du nord à chemin public, du sud à patus des co-héritiers Dalet, et de l'est à terre des co-héritiers Dalet, et de l'est à jardin de Roussille, contenance deux ares, quatre-vingt centiares. Mise à prix : trois mille francs, 3.000 fr. DEUXIEME LOT 12. — Numéro 132, même section et mêmes dépendances, terre labourable, confrontant du nord à terre de veuve Bedon, du sud à pré et bois de Pradaryol, de l'ouest à terre de Lafabrie, et de l'est à terre de Lafabrie, contenance quarante ares, soixante-sept centiares. 13. — Numéro 142, même section et mêmes dépendances, terre labourable, confrontant du nord à terres de Roussille et Lafabrie, du sud à pré de Doucet et terre Lafabrie, de l'ouest à terre des co-héritiers Dalet, et de l'est à route de Lasfargues à Lacapelle, contenance dix-sept ares, quarante centiares. Mise à prix : cinq cents francs, 500 fr. TROISIEME LOT 14. — Numéros 164 p., 164 p., même section et même lieu, sol de maison, cour et jardin, confrontant du nord avec patus des co-héritiers Dalet, du sud à vigne de Lafabrie et pré des co-héritiers Dalet, de l'ouest à maison de Lafabrie, et de l'est à route de Las-

fargues. La maison est construite en pierres et couverte en tuiles à crochet ; rez-de-chaussée à usage de cave, un premier comprenant deux pièces, un galetas : deux portes, une au sud et l'autre au nord, deux fenêtres au sud et une au nord, contenance un are, cinquante centiares. 15. — Numéros 182, 183, même section et même lieu, terre labourable, confrontant du nord à chemin public, du sud à terres de veuve Mage et de Lafabrie, de l'ouest à pré de Roussille, et de l'est à chemin public, contenance dix-neuf ares, trente centiares. 16. — Article 33, même section et même lieu, un bois, confrontant du nord à bois de Mortefond, du sud à chemin public, de l'est à chemin public, de l'ouest à chemin public, de service, contenance quatre ares, dix centiares. 17. — Article 35, même section et même lieu, terre, confrontant du nord à bois des co-héritiers Dalet, du sud à bruyère de Fau, de l'est à chemin public, de l'ouest à chemin de service, contenance quarante ares, trente centiares. 18. — Articles 36 p., 36 p., même section et même lieu, une châtaigneraie et friche, confrontant du nord à bois de veuve Estival et de Mortefond, du sud à châtaigneraie des co-héritiers Dalet, de l'est à chemin de service, de l'ouest à chemin de service, contenance vingt-six ares. 19. — Article 163, même section et même lieu, patus, tenant du nord, de l'est et de l'ouest à chemin public, et du sud à maison des co-héritiers Dalet. 20. — Articles 182, 183, même section et même lieu, terre labourable, confrontant du nord à chemin public, du sud à terre de veuve Mage et terre de Lafabrie, de l'ouest à pré de Roussille et de l'est à chemin public, contenance un are, cinquante centiares.

Mise à prix : deux mille francs, 2.000 fr. QUATRIEME LOT 21. — Articles 190, 191, 192, 193, 194 p., 194 p., section A, de Lacapelle-Marival, dans les dépendances du lieu de Lasfargues, un tènement, en nature de pré, confrontant du nord à route de Lasfargues et patus des co-héritiers Dalet, du sud à terre de veuve Mage et terre de Lafabrie, de l'ouest à pré de Roussille, et de l'est à chemin public, contenance quatre-vingt-treize ares, cinquante centiares. Mise à prix : 1.000 fr. CINQUIEME LOT 22. — Articles 25 p., 26 p., 42 p., 42 p., 25 p., 26 p., même section et même lieu, un tènement, en nature de châtaigneraie, friche et terre, confrontant du nord à bruyère de Lafabrie, du sud à bois, terre de Roussille et terre de Lafabrie, de l'est à bruyère de Beulaguet et bois de Lafabrie, de l'ouest à bruyère de Roubert et terre de Lafabrie, contenance soixante-quatre ares, quatre-vingt-cinq centiares. Mise à prix : 100 fr. cent francs, et ... CLAUSE DE RÉUNION Après les adjudications partielles, il sera procédé à une enchère sur le bloc ; si le total de ces adjudications partielles est couvert par une enchère, elles seront considérées comme non avenues ; dans le cas contraire elles seront définitives, sauf le droit de surenchère du sixième, dans l'un comme dans l'autre cas, dans les délais de la loi.

Les immeubles ci-dessus désignés dépendent soit des successions des époux Auguste DALET et Julie FAURE, quand vivaient, propriétaires-cultivateurs, demeurant au dit lieu de Lasfargues, commune de Lacapelle-Marival, soit de la communauté d'acquêts ayant existé entre eux ; ils seront vendus avec toutes leurs circonstances et dépendances, et toutes leurs servitudes actives et passives sur les lotissements et mises à prix ci-dessus indiqués. Le cahier des charges pour parvenir à la vente, dressé par Maître POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, a été déposé en son étude, où tout le monde peut en prendre connaissance sans frais. Les frais de poursuite de vente et les droits de remise proportionnelle dus au notaire et aux avoués poursuivants et co-licitants, seront payés par l'adjudicataire du plus fort lot ou l'adjudicataire du bloc, sur clause de réunion, en diminution de son prix. Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale sur les biens mis en vente d'avoir à les requérir avant la transcription du procès-verbal d'adjudication. Fait et rédigé en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné poursuivant la vente, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-quatre. SERINDOU, avoué. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, ou à Maître SERINDOU, avoué à Figeac, rue Séguier, poursuivant la vente. CAHORS, IMPRIMERIE COUESLANT.

Feuilleton du « Journal du Lot » 34 FLORENCE L. BARCLAY LE ROSAIRE Roman traduit de l'anglais PAR E. DE SAINT-SEOND XIX LA VOIX DANS LA NUIT — Et pourquoi lui avoir offert de se rendre compte par lui-même ? C'était courir un grand risque. — Parce que je savais que nous avions affaire à un gentleman, cria le docteur Rob agacé. Entrez Simpson, entrez, mon ami, et fermez cette porte, et loué soit Dieu qu'il nous ait faits, vous et moi, des hommes, et non des femmes !... Un quart d'heure plus tard, Jane vit s'éloigner la petite voiture. « Deryck avait raison, se dit-elle, c'est un original, mais il pourra nous aider. » Si elle avait pu entendre les réflexions que le docteur Rob se murmurait à lui-même, elle eût éprouvé quelque surprise. Il avait l'habitude de parler tout seul, pendant qu'il allait d'un malade à l'autre. « Ouais, marmottait-il, en fouettant son che-

val, et qui me dira pour quelle raison l'honorable Jane Champion nous est arrivée ici ? » « Le diable m'emporte si je le sais ! » continuait-il, faisant demandes et réponses. « Il ne faut pas jurer, mon gars, reprit sévèrement le docteur Rob, vous avez eu une mère pieuse... » XX JANE ANNONCE DES PROGRES Lettre de l'honorable Jane Champion à sir Deryck Brand, Château de Gleneesh, N. B. Mon cher Deryck, télégrammes et cartes postales ne vous ont guère informé d'autre chose que de mon arrivée. Me trouvant ici depuis quinze jours, j'estime qu'il est temps de vous envoyer un rapport. Rappelez-vous seulement que je suis une pitoyable correspondante. Mais pour une fois je voudrais emprunter la plume d'une bonne épistolière, car je me rends compte que je viens de traverser une crise telle que peu de femmes en ont connue. Nurse Rosemary Gray se tire à merveille de sa tâche, elle devient peu à peu indispensable à son malade, et elle lui inspire une confiance qui satisfait son orgueil professionnel. Quant à la pauvre Jane, il lui a fallu se contenter d'apprendre qu'elle était la dernière personne dont il

souhaitait la présence ; lorsque son nom fut prononcé comme celui d'une visiteuse possible, le malade s'écria : « Oh ! Dieu ! non ! » et son visage manifesta la plus vive répugnance. De sorte que Jane revit la discipline ! Elle a eu le cœur navré. Ah ! cher docteur perspicace, vous ne vous étiez pas trompés dans votre diagnostic. Il dit que la pitié serait le dernier brin de paille sur sa croix déjà lourde ! Comment lui faire comprendre que c'est d'elle-même que Jane a pitié ? Vous ne serez pas surpris d'apprendre que Jane maigrît à ce régime, et ce malgré l'excellent « porridge » (1) de Margery qu'on met cuire au cours de l'après-midi pour le déjeuner du lendemain ; chacun est tenu de le tourner en passant avec une cuiller de bois... Mais ceci est une digression. Oh ! mon vieux camarade ! la blessure de mon cœur est à vif, et je crains même votre main légère pour en panser la plaie... Où en étais-je ? Ah ! je parlais du « porridge » ; comme je vous le disais, Jane est amaigrie et fatiguée ; mais, par contre, il paraît que nurse Rosemary Gray est florissante et continue d'être une jolie petite personne aux vaporeux cheveux blonds. Je dois vous

dire que sur le chapitre du physique de nurse Rosemary, j'ai cru sage de mettre le personnel dans ma confiance. Des incidents critiques éclataient à tout propos. Par exemple, dans la bibliothèque, la première fois que Garth descendit, il commanda à Simpson de donner l'escalabeau à nurse Gray ; Simpson ouvrait déjà les lèvres pour répondre que nurse Gray atteignait facilement les rayons supérieurs, mais par bonheur la correction de valet bien stylé sauva la situation ; il dit simplement : « Oui, monsieur, tout de suite », en me jetant par contre un coup d'œil assez surpris ; si Margery avait été présente, j'étais perdue, car rien n'aurait pu arrêter sa langue. Aussi, le soir-même, quand le maître ne pouvait nous entendre, je convoquai Simpson et Margery dans la salle à manger et je leur dis que, pour des raisons que je ne pouvais expliquer, une description très peu exacte de mon physique avait été envoyée à M. Dalmain. Il me croyait de petite taille, mince, blonde et très jolie ; il était important, pour éviter de longues explications et ne lui causer aucune perplexité, de ne pas le tromper pour l'instant. L'expression d'attention polie du visage de Simpson ne subit aucune variation. « Certainement, miss, très bien », fit-il. Le

visage de la vieille Margery passa au contraire par une série d'expressions diverses qui se cristallisèrent dans un sourire d'acquiescement ; puis elle ajouta son commentaire : — On a eu bien raison, ma foi ! Car master Garth, le pauvre petit, a toujours beaucoup tenu à la beauté. Je le lui ai dit plus d'une fois : « Vous vous occupez trop de l'extérieur de la coupe, sans vous soucier de ce qu'il y a dedans ». Aussi, miss Gray, il vaut mieux continuer à le tromper. Et comme Simpson toussait derrière sa main pour l'avertir de faire attention à ce qu'elle disait, elle ajouta avec un air de sympathie : « Car bien qu'un visage ordinaire puisse être racheté par une expression de bonté, on ne peut pas facilement expliquer l'expression aux aveugles. » De sorte, Deryck, que vous le voyez, le jugement de cette fine vieille femme, qui a connu Garth toute sa vie, serait d'accord avec la résolution prise il y a trois ans ! Mais continuons mon rapport. La voix, comme vous l'aviez prévu, a failli être la pierre d'achoppement ; car après avoir semblé se contenter de l'explication que nous avions préparée, m'ayant priée de sortir, il a déclaré au docteur Mackenzie que ma voix le rendait fou et que je devais partir sur l'heure. Le docteur a

su le convaincre, et on me garde. Garth n'a plus fait allusion à ce sujet. Seulement, parfois, je le surprends à m'écouter. Mais, pendant que la pauvre Jane est tenue à l'écart, nurse Rosemary a des heures ineffables. Son malade se tourne vers elle, se repose sur elle de tout, lui parle, essaye de pénétrer la pensée de sa compagne, lui découvre la sienne ; et c'est un être exquis, un délice de vivre avec lui... J'arrive maintenant au point principal de ma lettre, et quoique femme je ne le réserve pas pour le postscriptum. Deryck, pouvez-vous bientôt venir le voir, et me parler ? Je ne crois pas que je puisse supporter longtemps la situation, privée de votre aide ; et il serait si heureux de votre présence, et de vous acquiescer à tout ce qu'il a acquis d'habileté. Et puis vous pourriez placer un mot pour Jane, ou du moins savoir ce qu'il pense d'elle. Oh ! mon ami, si vous pouviez me consacrer quarante-huit heures ! Un peu d'air des Landes vous serait salutaire. Et puis je grandis un projet qui dépend en grande partie de votre venue. Venez donc. J'ai besoin de vous. JEANNETTE. (A suivre)

(1) Bouillie d'avoine ; mets national des Ecossais.